

Le chômage est volontaire, pas le chômeur

Jean-Marie Harribey

1^{er} septembre 2010

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2010/09/01/le-chomage-est-volontaire-pas-le-chomeur>

Aujourd'hui, c'est la rentrée... du Medef. Laurence Parisot ouvre son « université » d'été sur le thème « L'étrangeté du monde, mode d'emploi » par une interview aux *Échos* (1^{er} septembre 2010). Florilège :

« Nous sommes au milieu du gué pour celle [la réforme structurelle] des retraites. Il faudra ensuite lancer très vite celle de l'assurance-maladie. »
Souvenons-nous de la déclaration ancienne de Madame Parisot : « La vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ? » (*Le Figaro économie*, 30 août 2005). Elle donne le sens de la réforme structurelle à venir.

« Je vous mets en garde contre la métaphore de la "niche" fiscale qui laisse penser qu'on s'y trouve à l'abri. Par exemple, si les charges sur les bas salaires restent plus élevées en France qu'ailleurs malgré les allègements de charges, cela signifie que ces allègements de charges, loin d'être une niche, doivent être considérés comme partie intégrante du barème des cotisations sociales. »
Un barème à la baisse pour une assurance-maladie à la baisse.

« L'inquiétude peut nourrir les manifestations, mais les manifestations peuvent aussi nourrir l'inquiétude. Ce serait un cercle vicieux qui nous éloignerait de la bonne attitude. Soyons lucides, n'en rajoutons pas dans la peur et acceptons d'ouvrir des dossiers. »
La bonne attitude ? « Il faut seulement demander comment encourager au maximum l'entreprise car c'est le seul acteur qui puisse tirer tout le monde vers le haut. » Qui est-ce l'entreprise ? Les dirigeants, les actionnaires, les salariés... ? Tout le monde dans le même bateau ? Alors pourquoi diable le partage n'est-il pas fait ?

« La pénibilité, c'est l'exception. »
Le dossier est fermé avant de l'ouvrir.

« Le gouvernement doit donner un signal très fort aux entreprises pour que le chômage ne remonte pas en n'augmentant pas les prélèvements obligatoires. » Cette phrase est reprise dans le titre de l'entretien : « Pour que le chômage ne remonte pas, il ne faut pas augmenter les prélèvements. »

Là, c'est le must. Attention, gouvernants, n'augmentez pas les prélèvements car les entreprises vont décider de diminuer l'emploi ! Ainsi donc, le chômage est la menace proférée par Madame Parisot. Avouerait-elle que la mise au chômage relève d'une décision délibérée des employeurs pour réagir aux contraintes pesant sur les actionnaires ? CQFD : le chômeur n'est pas volontaire mais le chômage l'est !

« L'étrangeté du monde, mode d'emploi. C'est un double clin d'œil à Freud et à Péric. Nous pouvons être troublés par ce monde que nous connaissons sans pourtant toujours le

reconnaître depuis la crise. » Elle a raison, Madame Parisot, d'appeler à son secours Freud car l'inconscient du patronat est tel qu'il croit avoir les clés *d'avant la crise*. Pourquoi invoque-t-elle Perec : *L'Homme qui dort* ne serait-il pas la figure tutélaire d'un patronat mimant la somnolence pour mieux nous endormir ?

Ou bien la pensée de droite ne s'y retrouve-t-elle plus ? Jean d'Ormesson publie un livre dont le titre est une citation d'Aragon : « C'est une chose étrange à la fin que le monde ». Freud, Perec et Aragon invités à l'« université » du Medef. « C'est le monde à l'envers » dit Madame Parisot à propos d'une éventuelle remise en cause des allègements de « charges ».